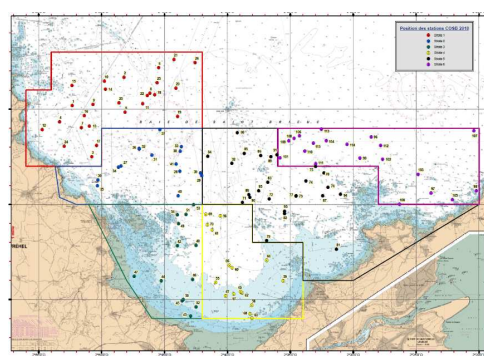
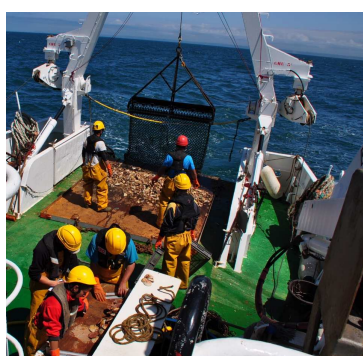
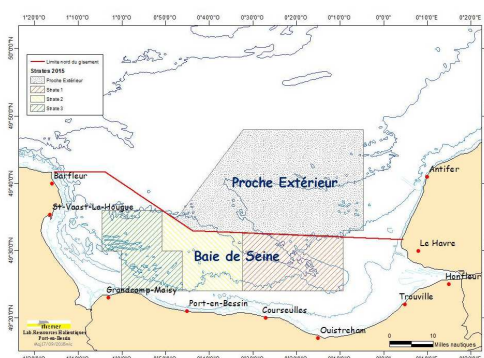


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 septembre 2018

Coquille Saint-Jacques en baie de Seine et en baie de Saint-Brieuc Les stocks battent un nouveau record

Verdict de l'évaluation 2018 de l'Ifremer : la situation est excellente pour les stocks de coquille Saint-Jacques en baie de Seine et en baie de Saint-Brieuc. Les records de 2017 sont largement battus.



L'Ifremer sillonne la baie de Seine (à gauche) et la baie de Saint-Brieuc (à droite) pour évaluer la biomasse de coquilles Saint-Jacques ©Ifremer

Deux campagnes d'évaluation des stocks sont menées par l'Ifremer chaque année sur les deux principaux gisements de coquilles Saint-Jacques. La première, en baie de Seine, a eu lieu du 2 au 18 juillet. La seconde, en baie de Saint-Brieuc, s'est déroulée du 26 août au 7 septembre.

63 600 t de biomasse en baie de Seine, 48 400 t en baie de Saint-Brieuc

En 2018, la situation en baie de Seine est excellente, sur la zone qui va de Barfleur (50) au cap d'Antifer (76). D'une part, la biomasse totale exploitable de coquilles est à un niveau jamais vu, atteignant quasiment 63 600 t. Loin devant le niveau de 2017 (près de 48 600 t), plus de deux fois supérieur au précédent record de 2012. De plus, l'arrivée d'une nouvelle génération de juvéniles est elle aussi exceptionnelle. Par contre, la situation est moins favorable juste à l'extérieur de la baie de Seine, avec une biomasse totale dépassant à peine 7800 t (contre 18 800 t en 2017).

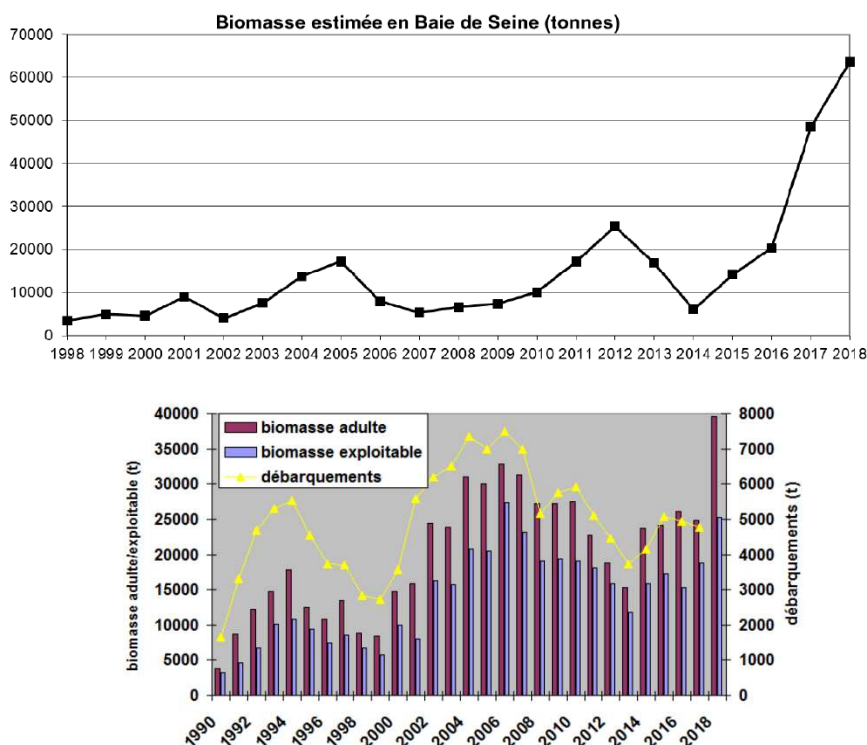
En baie de Saint-Brieuc, la biomasse totale tous âges confondus dépasse cette année 48 400 t. La biomasse adulte (coquilles de 2 ans et plus) atteint presque 40 000 t. Et la biomasse exploitable (animaux atteignant la taille réglementaire de 102 mm) est à plus de 25 000 t. Ces chiffres n'avaient jamais été observés depuis 1973.

Une tendance favorable depuis 15 ans

Ces nouveaux records confirment la tendance plutôt favorable observée depuis le début des années 2000, en lien avec la gestion vertueuse mise en place par les pêcheries françaises. On peut citer notamment la diminution globale de l'effort de pêche par la mise en place de dates et d'horaires de pêche, ou encore l'amélioration de la sélectivité des engins avec l'utilisation d'anneaux de drague de 92 mm en Manche Est et 97 mm en baie de Saint-Brieuc.

Pour les deux baies évaluées, un premier maximum a notamment pu être observé en 2005-2006. La suite a été plus fluctuante jusqu'en 2014, malgré le deuxième maximum de 2012 en baie de Seine. Avant de remonter en flèche grâce à l'arrivée successive de nouvelles générations très abondantes à partir de 2015 (cf graphiques page suivante).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Evolution de la biomasse de coquilles Saint-Jacques en baie de Seine (en haut) et en baie de Saint-Brieuc (en bas). ©Ifremer

Une période de reproduction de mai à septembre

La coquille Saint-Jacques et un mollusque bivalve hermaphrodite, présent sur les fonds marins sablo-vaseux entre 10 et 80 m de profondeur. La reproduction a lieu de mai à septembre, ce qui explique pourquoi le début de la période de pêche est fixé le 1^{er} octobre de chaque année.

Une fois adulte, le mollusque pond pour la première fois à l'âge de 2 ans et peut vivre jusqu'à 15 ans. C'est cependant assez rare car sa pêche est autorisée lorsqu'il atteint une taille de 10 ou 11 cm (respectivement en Manche Ouest et Manche Est), soit peu avant son deuxième anniversaire.

A propos

Les campagnes COMOR (Coquilles Manche orientale) et COSB (Coquilles Saint-Brieuc) ont été initiées par l'Ifremer à la fin des années 70, et sont stabilisées (protocole scientifique, zones prospectées) depuis près de 30 ans. L'objectif principal est d'estimer la biomasse exploitable (volume, distribution géographique, structure de la population) de coquilles Saint-Jacques *Pecten maximus* respectivement en baie de Seine et en baie de Saint-Brieuc. Ces campagnes se sont diversifiées au cours du temps et prennent également en compte aujourd'hui l'ensemble de l'écosystème benthique dans lequel vivent les coquilles Saint-Jacques. Les résultats issus de ces campagnes servent de base scientifique pour la mise en place des mesures de gestion régionale prises par les organisations professionnelles et l'administration des pêches : TAC (taux admissibles de capture), heures de pêche...

Ces campagnes ont longtemps eu le soutien financier des collectivités territoriales (régions et départements concernés). Elles sont aujourd'hui co-financées par l'Union Européenne (notamment via le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche – FEAMP), France Filière Pêche (FFP) et l'Ifremer.